

Question écrite du 17 avril 2019 de M. Eric Bertinat: «Bilan de législature du bétonnage en Ville de Genève».

Le plan directeur cantonal établit des «principes de densification» au nom du dogme de la «crise du logement». Ces «principes» imposent au canton et à notre commune déjà largement surdensifiés de nouvelles lignes directrices sous prétexte de construire vite et beaucoup en vue d'accueillir toujours plus d'habitants à Genève.

Le plan directeur cantonal préconise «l'extension de la ville dense par déclassement de secteurs de la zone villas». Ce principe de l'urbanisation par l'intérieur accompagne une politique ruineuse consistant à accueillir toujours plus d'habitants paupérisés en provenance de l'extérieur. Aujourd'hui, la Ville de Genève (12 628 hab./km²) connaît déjà des densités plus élevées que bien des métropoles.

Si pour certains la zone villas ne représente qu'une vaste réserve de terrains disponibles permettant de réaliser la politique de la démesure et d'augmenter de manière significative la population du canton de Genève, nombreux sont les habitants dans nos quartiers qui regrettent cette vision destructrice de notre patrimoine naturel et bâti, mettant en péril nos équilibres sociaux et environnementaux. Lassés de constater la disparition du poumon vert de verdure que constitue la zone villas pour la substituer essentiellement par des barres d'immeubles sans âme où règne la promiscuité, des habitants s'insurgent et s'organisent contre la démesure qui leur est imposée.

Mes questions sont les suivantes:

- le Conseil administratif peut-il chiffrer le nombre de mètres carrés bétonnés sur le territoire de la Ville de Genève pour ce qui est de cette législature jusqu'à aujourd'hui?
- depuis le début de la législature jusqu'à aujourd'hui, combien d'arbres ont été abattus sur le territoire communal?